

RAPPORT N° 486 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 6 AVRIL 2025

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 29 mars au 5 avril 2025 et documente les cas de violations des droits de l'homme commis au Burundi.

Durant cette période, une (1) personne a été arbitrairement arrêtée et détenue en mairie de Bujumbura.

Le rapport mentionne aussi trois (3) cas d'enlèvements perpétrés par des agents du Service National de renseignement (SNR), survenus dans les provinces de Bujumbura et dans la mairie de Bujumbura.

1. Violation du droit à liberté de mouvement : arrestation et détention arbitraire

- Le dimanche 27 mars 2025, des agents du Service national du renseignement (SNR) ont arbitrairement arrêté le Secrétaire général de la Fédération de Football du Burundi (FFB), Jérémie Manirakiza, à l'aéroport international Melchior Ndadaye. Il a été directement conduit au cachot de ce service situé dans la zone de Rohero en mairie de Bujumbura.

Selon des témoins oculaires, Jérémie Manirakiza a été interpellé alors qu'il rentrait du Maroc, où s'était récemment déroulés des matchs de football opposant le Burundi à la Côte d'Ivoire d'une part, et aux Seychelles, d'autre part. Il a ainsi rejoint trois autres membres de sa famille, Kévin Nishimwe, Manassé Nizigiyimana et Albert Ndayisaba, qui croupissent depuis plus d'un mois dans ces cachots du SNR, dans le cadre d'une enquête obscure relative aux messages qu'ils se seraient échangés au sujet des combats en cours dans la République Démocratique du Congo (RDC) entre le gouvernement et les rebelles de l'Alliance Fleuve Congo et du M23¹.

¹ Voir le Rapport N° 482 de SOS-Torture Burundi publié le 9 mars 2025.

SOS-Torture Burundi appelle la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH) à suivre de près le dossier de ces quatre personnes qui sont détenues de manière arbitraire, en violation des règles du code de procédure pénale, notamment en ce qui les délais légaux de la garde à vue.

2. Cas d'enlèvements ou de disparitions forcées

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi révèle que, le jeudi 27 avril 2025, à l'aube, vers 4 heures du matin, cinq hommes non identifiés ont enlevé une jeune fille nommée Jolie Hatungimana à son domicile situé au quartier Mutakura, commune Ntakangwa, en mairie de Bujumbura, et l'ont conduite vers une destination inconnue à bord d'une voiture noire de marque Toyota TI.

Selon des membres de sa famille, cinq hommes vêtus de noir ont fait irruption dans la maison où elle vivait avec ses trois jeunes frères. Ils ont commencé à les passer à tabac tout en les interrogeant sur la localisation de leur grand frère, Trésor Hatungimana. Bien que les enfants leur aient expliqué qu'ils n'avaient plus de nouvelles de leur frère depuis 2015, les ravisseurs ont emmené la jeune fille vers une destination inconnue.

D'après les mêmes sources, la famille de Jolie Hatungimana, récemment rapatriée du camp de réfugiés de Mulongwe en RDC en janvier 2025, s'est mobilisée pour la rechercher dans les différents cachots et prisons de la ville de Bujumbura, sans succès.

SOS-Torture Burundi exhorte les services de police compétents à mener des enquêtes approfondies pour retrouver la trace de Jolie Hatungimana et poursuivre en justice les auteurs de son enlèvement.

- Le lundi 31 mars 2025, dans la journée, deux hommes en uniforme de la Police Nationale du Burundi (PNB), et l'autre en tenue civile ont procédé à l'enlèvement Jean Bosco Tabaro, un jeune réfugié congolais résidant au camp de Bwagiriza (province de Ruyigi). L'incident s'est déroulé dans la zone de Kamenge, commune Ntahangwa, en mairie de Bujumbura. La victime a été embarqué de force à bord d'un véhicule de type pickup, en direction d'une destination inconnue.

Selon des témoins oculaires, les deux hommes ont sommé Jean Bosco Tabaro (voir sa photo ci-dessous) de monter dans leur véhicule. Depuis cet, son téléphone portable reste injoignable, et sa famille demeure sans nouvelles de lui.



SOS-Torture Burundi exprime sa vive inquiétude face à cette disparition forcée impliquant des individus en lien apparent avec les forces de l'ordre. L'organisation exhorte les autorités compétentes, notamment la Police nationale du Burundi et le Ministère de l'Intérieur, à :

- Ouvrir une enquête urgente, indépendante et impartiale afin de faire la lumière sur les circonstances de cet enlèvement ;
- Identifier et poursuivre les auteurs présumés conformément à la loi ;
- Informer la famille de la victime sur son sort et son lieu de détention ;
- garantir le respect des droits des réfugiés, conformément aux engagements internationaux du Burundi.

SOS-Torture Burundi appelle en particulier les autorités à tout mettre en œuvre pour retrouver ce père de famille, qui exerçait une activité professionnelle à Bujumbura dans le but de subvenir aux besoins de ses proches restés au camp de réfugiés.

- Le mercredi 2 avril 2025, aux environs de 7 heures du matin, des agents du Service national de renseignement (SNR), dirigés par un certain Athia Nduwimana, ont enlevé M. Fidèle Nkurembone, père de sept enfants, âgé de 46 ans, à proximité de son domicile situé sur la colline Maramvya, dans la localité appelée « Kwisamariro », commune de Mutimbuzi, province de Bujumbura.

Selon des témoins oculaires, Fidèle Nkurembone, également militant du parti CNL (Congrès national pour la liberté), venait de quitter son domicile pour se rendre à son activité habituelle de commerçant au marché de Kwisamariro, lorsqu'il a été intercepté par des agents du SNR. Ces derniers étaient accompagnés d'un complice civil chargé de leur désigner la victime. La victime a été contrainte de monter à bord d'un véhicule de type double cabine blanche, avant d'être conduite vers une destination inconnue.

SOS-Torture Burundi appelle l'Administration du SNR à révéler sans délai le sort de M. Fidèle Nkurembone ainsi que le lieu où il est détenu, conformément aux principes de transparence, de respect des droits fondamentaux et des garanties procédurales prévues par la loi burundaise.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.